



Québec : La Fluoration électorale

Par [Jean-Marc Meis](#) et [Philippe Giroul](#)

Mondialisation.ca, 26 mars 2014

Communiqué de presse - Lettre d'opinion

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Environnement](#)

Les 15 candidats des 3 comtés de Trois-Rivières (PQ, PLQ, CAQ, QS, ON) ont décliné notre invitation à participer à une conférence de presse sur le sujet : « *La fluoration artificielle de l'eau potable, un enjeu national* » .

La CETS souhaitait ouvrir le débat sur le sujet d'un point de vue multisectorielle : santé, environnement, ressources naturelles, économie et respect des libertés individuelles. Nous sommes déçus de ce refus et il faut espérer que, d'ici le 7 avril, le dossier de la fluoration fasse partie des questions des citoyens et des médias locaux et nationaux.

La CETS fait partie d'un mouvement national qui milite depuis de nombreuses années pour la bonne qualité d'une eau très saine. L'enjeu local s'étend au niveau de toute la province.

Pourtant, les candidats auraient pu exprimer leur sympathie aux 134 000 citoyens trifluviens qui vont se faire imposer dans leur eau potable un déchet industriel reconnu dangereux et impropre à la consommation humaine et qui peut avoir des effets néfastes à long terme sur la santé et l'environnement. Ils auraient pu annoncer publiquement leur désapprobation de cette méthode très controversée et peu efficace de soumettre la population à une médication préventive forcée sans consultation citoyenne, enfreignant ainsi la Charte des droits et libertés de la personne. Ils auraient pu s'afficher en faveur d'autres solutions socialement plus acceptables pour la prévention de la carie dentaire chez les enfants.

Les représentants du PQ auraient pu témoigner de leur volonté ferme de demander au prochain gouvernement d'appliquer le principe de précaution et de *modifier la loi pour interdire la fluoration de l'eau potable*, tel qu'il est bien inscrit dans leur programme. Ils auraient pu s'engager à faire la promotion d'alternatives socialement acceptables pour la santé dentaire de tous les Québécois, en considérant les impacts environnementaux et économiques de cette méthode obsolète dite de santé publique, suivant ainsi les recommandations du fameux Livre Rouge du ministère de l'environnement.

Les représentants du PLQ auraient pu dire qu'ils allaient suivre les directives impérieuses des Dr Bolduc et Couillard, promoteurs inconditionnels de la fluoration depuis 2005, mais ... à la condition d'obtenir l'acceptabilité sociale de la population, tel qu'il est mentionné dans le rapport de la commission parlementaire d'avril 2013. Cette acceptabilité qu'ils recherchent à tout prix, est loin d'être réelle même si le conseil municipal de Trois-Rivières a résolu, à petite majorité, de refluorer l'eau potable trifluviennne, sans consultation de la population.

Les représentants de la CAQ auraient pu dire qu'ils se fient seulement aux avis partisans

des ordres médicaux concernés sans tenir compte des études récentes qui prouvent hors de tout doute la dangerosité et l'inefficacité de ce programme obsolète. Ou mieux, ils auraient pu s'engager à demander l'abolition des crédits accordés au programme de fluoration, et ainsi économiser près de 300 millions destinés à fluorer l'eau potable de 180 villes de 5 000 habitants et plus, selon les plans de la direction nationale de la santé publique.

Les représentants de QS auraient pu accepter le débat pour venir défendre leur observation récente concernant l'effritement de l'acceptabilité sociale de la fluoration forcée de l'eau potable trifluvienne. Suite à leurs arguments avancés, militant contre la fluoration, ils avaient bien exprimé leur position suggérant : « *des alternatives à la fluoration forcée de l'eau potable publique, comme la bonification du Plan d'action de santé dentaire par une couverture dentaire plus universelle et plus étendue* ». Ils proposaient aussi « *d'autres pistes socialement plus acceptables et plus efficaces, comme des actions éducatives ciblées, des menus moins sucrés donc moins nocifs pour la santé dentaire dans les écoles. Aucun citoyen ne devrait être obligé de consommer une eau, bien public et universel, dont il appréhende, à tort ou à raison, les effets sur sa santé* ». Pourquoi dès lors avoir décliné l'invitation ?

Jean-Marc Meis et Philippe Giroul

Porte parole de la Coalition Trifluvienne pour une Eau Très Saine

<http://www.ctets.org>

Trois-Rivières, le 24 mars 2014.

La source originale de cet article est Communiqué de presse - Lettre d'opinion
Copyright © [Jean-Marc Meis](#) et [Philippe Giroul](#), Communiqué de presse - Lettre d'opinion, 2014

Articles Par : **[Jean-Marc Meis](#)**
et **[Philippe Giroul](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca

